

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-scandale-du-Credit-Agricole-en-Argentine-suite>

Le scandale du Crédit Agricole en Argentine (suite)

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : vendredi 15 novembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Lors de leur venue la semaine dernière à Paris, les représentants des clients des banques Bisel, Suquia et Bersa, filiales argentines du Crédit Agricole ont rencontré des spécialistes du droit bancaire international et des ONG, et ont décidé de confier leur dossier à Maître Jean-Pierre Gastaud, comme El correo vous l'avait expliqué dans une précédente information.

Selon Enzo Mariani, à la tête de cette délégation, les épargnants argentins envisagent de déposer "*une plainte contre les dirigeants du Crédit Agricole pour escroquerie et fraude ; la loi française permet de poursuivre en France les délits commis à l'étranger par ses citoyens*".

Maître Jean-Pierre Gasteaud a confirmé à cette délégation qu'une action en justice pouvait être engagée même s'il est trop tôt pour en préciser en la forme et pour savoir quand ces poursuites seront engagées, a ajouté l'avocat, pour qui cette affaire est un problème de principe, celui de la mondialisation, estimant qu'on ne peut pas faire une politique internationale agressive et se retirer lorsqu'il y a un retour négatif. Les dépôts des clients des trois banques, bloqués depuis la mise en place des restrictions bancaires, s'élèvent à 2,2 milliards de dollars.

El Correo, 15 de noviembre del 2002

Post-scriptum :

Pour entrer en contact avec les représentants des clients argentins victimes du Crédit Agricole, envoyer un mail à elcorreo@elcorreo.eu.org qui transmettra.